

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS (PCGR aux États-Unis)

(En millions, sauf les données relatives au bénéfice par action)

	Pour les trois mois terminés les 30 juin		Pour les six mois terminés les 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
	<i>(Non vérifié)</i>			
Produits d'exploitation	2 093 \$	1 781 \$	4 058 \$	3 640 \$
Charges d'exploitation				
Main-d'œuvre et avantages sociaux	414	413	884	867
Services acquis et matières	250	253	508	544
Carburant	240	174	478	356
Amortissement	205	199	410	402
Location de matériel	60	70	120	152
Risques divers et autres	111	89	242	255
Total – Charges d'exploitation	1 280	1 198	2 642	2 576
Bénéfice d'exploitation	813	583	1 416	1 064
Intérêts débiteurs	(91)	(108)	(183)	(220)
Autres produits (Note 2)	14	9	176	170
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	736	484	1 409	1 014
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 6)	(202)	(97)	(364)	(203)
Bénéfice net	534 \$	387 \$	1 045 \$	811 \$
Bénéfice par action (Note 9)				
De base	1,14 \$	0,83 \$	2,22 \$	1,73 \$
Dilué	1,13 \$	0,82 \$	2,21 \$	1,72 \$
Nombre moyen pondéré d'actions				
En circulation	468,8	468,7	469,9	468,5
Dilué	472,6	473,0	473,7	472,7

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
BILAN CONSOLIDÉ (PCGR aux États-Unis)

(En millions)

	30 juin 2010	31 décembre 2009	30 juin 2009
	<i>(Non vérifié)</i>		<i>(Non vérifié)</i>
Actif			
Actif à court terme :			
Trésorerie et équivalents	896 \$	352 \$	431 \$
Débiteurs (Note 3)	794	797	865
Matières et fournitures	255	170	258
Impôts reportés	96	105	113
Autres	64	66	96
	2 105	1 490	1 763
Immobilisations	22 801	22 630	23 160
Actif incorporel et autres éléments d'actif	1 221	1 056	1 814
Total – Actif	26 127 \$	25 176 \$	26 737 \$
Passif et avoir des actionnaires			
Passif à court terme :			
Créditeurs et autres	1 341 \$	1 167 \$	1 270 \$
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	210	70	506
	1 551	1 237	1 776
Impôts reportés	5 298	5 119	5 443
Autres éléments de passif et crédits reportés	1 256	1 196	1 319
Dette à long terme	6 345	6 391	7 093
Avoir des actionnaires :			
Actions ordinaires	4 275	4 266	4 203
Autre perte globale cumulée	(929)	(948)	(207)
Bénéfices non répartis	8 331	7 915	7 110
	11 677	11 233	11 106
Total – Passif et avoir des actionnaires	26 127 \$	25 176 \$	26 737 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES (PCGR aux États-Unis)

(En millions)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
	(Non vérifié)			
Actions ordinaires ⁽¹⁾				
Solde au début de la période	4 301 \$	4 188 \$	4 266 \$	4 179 \$
Options d'achat d'actions levées et autres	23	15	79	24
Programme de rachat d'actions (Note 3)	(49)	-	(70)	-
Solde à la fin de la période	4 275 \$	4 203 \$	4 275 \$	4 203 \$
Autre perte globale cumulée				
Solde au début de la période	(980) \$	(126) \$	(948) \$	(155) \$
Autre bénéfice (perte) global(e) :				
Gain (perte) de change non matérialisé(e) sur :				
Conversion de l'investissement net dans les établissements à l'étranger	286	(583)	79	(332)
Conversion de la dette à long terme libellée en dollar US et désignée comme couverture de change relativement à l'investissement net dans les filiales aux É.-U.	(279)	580	(80)	322
Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite (Note 5) :				
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés inclus dans le coût net des prestations	-	-	1	1
Amortissement de la perte actuarielle nette incluse dans le coût (produit) net des prestations	-	1	1	1
Instruments dérivés	(1)	-	(1)	-
Autre bénéfice (perte) global(e) avant impôts sur les bénéfices	6	(2)	-	(8)
Recouvrement (charge) d'impôts sur les bénéfices	45	(79)	19	(44)
Autre bénéfice (perte) global(e)	51	(81)	19	(52)
Solde à la fin de la période	(929) \$	(207) \$	(929) \$	(207) \$
Bénéfices non répartis				
Solde au début de la période	8 191 \$	6 841 \$	7 915 \$	6 535 \$
Bénéfice net	534	387	1 045	811
Programme de rachat d'actions (Note 3)	(268)	-	(376)	-
Dividendes	(126)	(118)	(253)	(236)
Solde à la fin de la période	8 331 \$	7 110 \$	8 331 \$	7 110 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

1) Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2010, la Compagnie a émis 0,5 million et 2,1 millions d'actions ordinaires, respectivement, découlant de la levée d'options d'achat d'actions et a racheté 5,4 millions et 7,7 millions d'actions ordinaires, respectivement, en vertu de son programme de rachat d'actions actuel. Au 30 juin 2010, la Compagnie avait 465,4 millions d'actions ordinaires en circulation.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (PCGR aux États-Unis)

(En millions)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
	<i>(Non vérifié)</i>			
Activités d'exploitation				
Bénéfice net	534 \$	387 \$	1 045 \$	811 \$
Rajustements visant à rapprocher le bénéfice net des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Amortissement	205	199	410	402
Impôts reportés	41	40	111	50
Gain sur la cession d'immobilisations (Note 2)	-	-	(152)	(157)
Autres variations des éléments suivants :				
Débiteurs	14	28	13	29
Matières et fournitures	(17)	4	(84)	(49)
Créditeurs et autres	98	(9)	199	(141)
Autres éléments de l'actif à court terme	11	5	12	41
Autres	(27)	(22)	(98)	(36)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	859	632	1 456	950
Activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(301)	(309)	(435)	(496)
Acquisitions, déduction faite des espèces acquises (Note 2)	-	-	-	(373)
Cession d'immobilisations (Note 2)	23	40	167	150
Autres, nets	11	33	18	37
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(267)	(236)	(250)	(682)
Activités de financement				
Émission de titres d'emprunt à long terme	-	-	-	1 440
Réduction de la dette à long terme	(22)	(187)	(40)	(1 459)
Émission d'actions ordinaires découlant de la levée d'options d'achat d'actions et avantages fiscaux excédentaires connexes réalisés	22	13	74	15
Rachat d'actions ordinaires	(317)	-	(446)	-
Dividendes versés	(126)	(118)	(253)	(236)
Flux de trésorerie utilisés par les activités de financement	(443)	(292)	(665)	(240)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents libellés en dollars US	(1)	(22)	3	(10)
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents	148	82	544	18
Trésorerie et équivalents au début de la période	748	349	352	413
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	896 \$	431 \$	896 \$	431 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie				
Encaissements nets provenant de clients et autres	2 093 \$	1 834 \$	4 150 \$	3 738 \$
Paiements nets aux titres suivants :				
Services aux employés, fournisseurs et autres charges	(1 078)	(974)	(2 308)	(2 340)
Intérêts	(81)	(93)	(172)	(199)
Blessures corporelles et autres réclamations	(17)	(35)	(31)	(65)
Régimes de retraite	(6)	(28)	(106)	(28)
Impôts sur les bénéfices	(52)	(72)	(77)	(156)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	859 \$	632 \$	1 456 \$	950 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Note 1 – Mode de présentation

De l'avis de la direction, les États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints et les Notes afférentes, exprimés en dollars canadiens et dressés selon les principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (PCGR aux É.-U.) pour les états financiers intermédiaires, contiennent tous les rajustements (constitués de montants courus normaux récurrents) nécessaires pour présenter fidèlement la situation financière de la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (la Compagnie) au 30 juin 2010, au 31 décembre 2009 et au 30 juin 2009, et les résultats de son exploitation, l'évolution de l'avoir des actionnaires et les flux de trésorerie pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2010 et 2009.

Ces États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ainsi que les Notes afférentes ont été préparés selon des conventions comptables conformes à celles qui ont été utilisées pour dresser les États financiers consolidés annuels de la Compagnie pour 2009. Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate et que cette présentation évite de la rendre trompeuse, ces États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les Notes afférentes devraient être lus conjointement avec le Rapport de gestion intermédiaire ainsi qu'avec les États financiers consolidés annuels de la Compagnie pour 2009 et les Notes afférentes.

Note 2 – Acquisition et cession d'immobilisations

2010 – Cession de la subdivision d'Oakville

En mars 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Metrolinx en vue de vendre une partie de sa propriété connue sous le nom de subdivision d'Oakville à Toronto, en Ontario, ainsi que la voie et le chemin de roulement, et certaines ententes visant les voyageurs (collectivement la « propriété ferroviaire »), pour un produit de 168 M\$ avant les coûts de transaction. De ce produit, un montant de 24 M\$ a été déposé en mains tierces pour être remis conformément aux dispositions de l'entente. Au 30 juin 2010, un montant minimal demeurait déposé en mains tierces. En vertu de l'entente, la Compagnie a obtenu le droit perpétuel de faire circuler des trains marchandises sur la propriété ferroviaire, selon le niveau d'activité en vigueur au moment de l'entente, et peut accroître ses activités d'exploitation moyennant une contrepartie additionnelle. La transaction a donné lieu à un gain sur la cession de 152 M\$ (131 M\$ après impôts) qui a été comptabilisé dans le poste Autres produits, selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour les transactions immobilières.

2009 – Acquisition de la Elgin, Joliet and Eastern Railway Company

Le 31 janvier 2009, la Compagnie a fait l'acquisition des principales lignes ferroviaires de la Elgin, Joliet and Eastern Railway Company (EJ&E), un chemin de fer d'intérêt local qui exploite un réseau de plus de 198 milles de voies ferrées dans la région de Chicago, pour une contrepartie globale en espèces de 300 M\$ US (373 M\$ CA), payée au moyen de l'encaisse disponible. La Compagnie a comptabilisé l'acquisition selon la méthode de l'acquisition conformément aux nouvelles exigences de la norme *Financial Accounting Standards Board Accounting Standards Codification (FASB ASC) 805 « Business Combinations »* que la Compagnie a adoptées le 1^{er} janvier 2009. Par conséquent, les états financiers consolidés de la Compagnie comprennent les éléments d'actif et de passif et les résultats d'exploitation de l'EJ&E à compter du 31 janvier 2009, la date de l'acquisition. Les coûts d'acquisition de l'EJ&E de 49 M\$ (30 M\$ après impôts) ont été passés en charges et inscrits au poste Risques divers et autres de l'État consolidé des résultats au premier semestre de 2009.

2009 – Cession de la subdivision de Weston

En mars 2009, la Compagnie a conclu une entente avec GO Transit en vue de vendre sa propriété connue sous le nom de subdivision de Weston à Toronto, en Ontario, ainsi que la voie et le chemin de roulement, et certaines ententes visant les voyageurs (collectivement la « propriété ferroviaire »), pour un produit en espèces de 160 M\$ avant les coûts de transaction. De ce produit, un montant de 50 M\$ ayant été déposé en mains tierces au moment de la cession avait été remis intégralement le 31 décembre 2009 conformément aux dispositions de l'entente. En vertu de cette entente, la Compagnie a obtenu le droit perpétuel de faire circuler des trains marchandises sur la propriété ferroviaire, selon le niveau d'activité en vigueur au moment de l'entente, et peut accroître ses activités d'exploitation moyennant une contrepartie additionnelle. La transaction a donné lieu à un gain sur la cession de 157 M\$ (135 M\$ après impôts) qui a été comptabilisé dans le poste Autres produits, selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour les transactions immobilières.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Note 3 – Activités de financement

Facilité de crédit renouvelable

Au 30 juin 2010, les lettres de crédit obtenues par la Compagnie en vertu de sa facilité de crédit renouvelable de 1 G\$ US expirant en octobre 2011 s'élevaient à 423 M\$ (421 M\$ au 31 décembre 2009). Au 30 juin 2010, la Compagnie n'avait aucun emprunt en circulation en vertu de sa facilité de crédit renouvelable ou de son programme de papier commercial (néant au 31 décembre 2009).

Programme de titrisation des débiteurs

La Compagnie a conclu une entente d'une durée de cinq ans, échéant en mai 2011, qui prévoit la vente, à une fiducie non liée, d'une participation indivise dans des débiteurs renouvelables relatifs au transport de marchandises pour un produit en espèces maximum de 600 M\$. Depuis le quatrième trimestre de 2009, la Compagnie a réduit graduellement la limite du programme, qui est maintenant de 100 M\$ jusqu'au 31 janvier 2011, pour tenir compte de la réduction prévue de l'utilisation de ce programme. Par la suite, la limite sera ramenée à 600 M\$ jusqu'à l'expiration du programme. Conformément à l'entente, la Compagnie vend une participation dans ses débiteurs et reçoit le produit net de la réserve requise stipulée dans l'entente. La réserve requise représente une somme mise de côté en cas de pertes sur créances; elle est comptabilisée par la Compagnie à titre de participation conservée et inscrite au poste Autres éléments d'actif à court terme du Bilan consolidé. La Compagnie conserve la responsabilité de la gestion, de l'administration et du recouvrement des débiteurs vendus et ne touche pas d'honoraires pour cette responsabilité de gestion. La période de gestion moyenne est d'environ un mois. Sous réserve des indemnisations habituelles, le recours de la fiducie se limite généralement aux débiteurs.

Au 30 juin 2010, la Compagnie n'avait aucun débiteur vendu en vertu du programme (la Compagnie avait vendu des débiteurs pour un produit s'élevant à 2 M\$ et inscrit la participation conservée d'environ 10 % de cette somme au poste Autres éléments d'actif à court terme au 31 décembre 2009).

Programme de rachat d'actions

En janvier 2010, le Conseil d'administration de la Compagnie a approuvé un nouveau programme de rachat d'actions permettant le rachat jusqu'à concurrence de 15,0 millions d'actions ordinaires d'ici la fin de décembre 2010, conformément à une offre publique de rachat au prix courant du marché plus les frais de courtage ou à tout autre prix pouvant être autorisé par la Bourse de Toronto.

Au deuxième trimestre de 2010, la Compagnie a racheté 5,4 millions d'actions ordinaires pour un montant de 317 M\$, soit un prix moyen pondéré de 58,70 \$ par action, en vertu de son programme de rachat d'actions actuel. Au 30 juin 2010, la Compagnie avait racheté 7,7 millions d'actions ordinaires pour un montant de 446 M\$, soit un prix moyen pondéré de 57,92 \$ par action.

Note 4 – Régimes à base d'actions

La Compagnie offre divers régimes d'intéressement à base d'actions pour les membres du personnel admissibles. Les régimes de la Compagnie sont décrits à la Note 11, Régimes à base d'actions, des États financiers consolidés annuels de 2009 de la Compagnie. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2010, la Compagnie a inscrit une charge totale liée à la rémunération de 10 M\$ et de 50 M\$, respectivement, ainsi que de 25 M\$ et de 40 M\$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2009, pour les octrois consentis aux termes de tous les régimes. L'avantage fiscal total constaté dans les résultats relativement à la charge liée à la rémunération à base d'actions s'est établi à 2 M\$ et à 13 M\$, respectivement, pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2010, ainsi qu'à 7 M\$ et à 11 M\$, respectivement, pour les mêmes périodes en 2009.

Octrois donnant lieu à un règlement en espèces

À la suite de l'obtention de l'autorisation du Conseil d'administration en janvier 2010, la Compagnie a octroyé 0,5 million d'unités d'actions restreintes (UAR) à des cadres désignés, leur donnant le droit de toucher un paiement en espèces établi en fonction du cours des actions de la Compagnie. Les UAR octroyées par la Compagnie sont généralement susceptibles de paiement en espèces après trois ans (la « période du régime ») et deviennent acquises à la condition d'atteindre certains objectifs associés au rendement moyen du capital investi sur la période du régime. Le paiement est conditionnel à l'atteinte d'un seuil minimal du cours de l'action, calculé selon le cours moyen des trois derniers mois de la période du régime. Au 30 juin 2010, il restait 0,2 million d'UAR autorisées aux fins d'octrois futurs dans le cadre de ce régime.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Le tableau qui suit porte sur les activités liées à tous les octrois donnant lieu à un règlement en espèces en 2010 :

<i>En millions</i>	UAR		Régime d'intéressement volontairement différé (RIVD)	
	Non acquises	Acquises	Non acquises	Acquises
En circulation au 31 décembre 2009	1,5	0,7	-	1,6
Octroyées	0,5	-	-	-
Paielement	-	(0,7)	-	(0,1)
En circulation au 30 juin 2010	2,0	-	-	1,5

Le tableau qui suit fournit des renseignements sur la valeur et les charges pour tous les octrois donnant lieu à un règlement en espèces :

<i>En millions, à moins d'indication contraire</i>	UAR ¹⁾					RIVD ²⁾	Total
	2010	2009	2008	2007	2006	À compter de 2003	
Année de l'octroi							
Charge (recouvrement) lié(e) à la rémunération à base d'actions constaté(e) sur la durée de service exigée							
Six mois terminés le 30 juin 2010	7 \$	17 \$	15 \$	- \$	S.O.	6 \$	45 \$
Six mois terminés le 30 juin 2009	S.O.	14 \$	2 \$	3 \$	(2) \$	14 \$	31 \$
Passif en cours							
30 juin 2010	7 \$	30 \$	26 \$	- \$	S.O.	96 \$	159 \$
31 décembre 2009	S.O.	13 \$	11 \$	38 \$	S.O.	102 \$	164 \$
Juste valeur par unité							
30 juin 2010 (\$) ⁴⁾	38,44 \$	55,42 \$	56,47 \$	S.O.	S.O.	61,01 \$	S.O.
Juste valeur des octrois acquis durant la période							
Six mois terminés le 30 juin 2010	- \$	- \$	- \$	S.O.	S.O.	1 \$	1 \$
Six mois terminés le 30 juin 2009	S.O.	- \$	- \$	- \$	S.O.	1 \$	1 \$
Octrois non acquis au 30 juin 2010							
Charge de rémunération non constatée	13 \$	11 \$	2 \$	S.O.	S.O.	1 \$	27 \$
Période de constatation restante (<i>nombre d'années</i>)	2,5	1,5	0,5	S.O.	S.O.	S.O. ³⁾	S.O.
Hypothèses ⁴⁾							
Cours des actions (\$) ⁵⁾	61,01 \$	61,01 \$	61,01 \$	S.O.	S.O.	61,01 \$	S.O.
Volatilité projetée du cours des actions ⁵⁾	29 %	31 %	23 %	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Durée projetée (<i>nombre d'années</i>) ⁶⁾	2,5	1,5	0,5	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Taux d'intérêt sans risque ⁷⁾	1,57 %	1,20 %	0,73 %	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Taux de dividende (\$) ⁸⁾	1,08 \$	1,08 \$	1,08 \$	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

1) La charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur des octrois à la fin de la période, au moyen du modèle d'évaluation en treillis reposant sur les hypothèses énoncées aux présentes.

2) La charge de rémunération est établie en fonction de la valeur intrinsèque.

3) La période de constatation restante n'a pas été chiffrée, car elle porte seulement sur 25 % de l'octroi de la Compagnie ainsi que sur les dividendes acquis à cet égard, ce qui représente un nombre minime d'unités.

4) Les hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur sont établies en date du 30 juin 2010.

5) Selon la volatilité historique de l'action de la Compagnie sur une période correspondant à la durée projetée de l'octroi.

6) Correspond à la période restante durant laquelle les octrois devraient être en circulation.

7) Selon le rendement implicite offert par les émissions gouvernementales de titres à coupon zéro d'une durée équivalente correspondant à la durée projetée des octrois.

8) Selon le taux de dividende annualisé.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Octrois d'options d'achat d'actions

À la suite de l'obtention de l'autorisation du Conseil d'administration en janvier 2010, la Compagnie a octroyé à des cadres supérieurs désignés 0,7 million d'options d'achat d'actions conventionnelles. Le régime d'options d'achat d'actions permet aux employés admissibles d'acquérir des actions ordinaires de la Compagnie, une fois le droit de levée des options acquis, au cours des actions ordinaires en vigueur à la date de l'octroi des options. Les options peuvent être levées sur une période maximale de 10 ans. En général, les droits de levée des options s'acquissent sur une période de quatre ans de service continu et, règle générale, ne peuvent être exercés au cours des 12 premiers mois suivant la date de l'octroi. Au 30 juin 2010, il restait 11,6 millions d'actions ordinaires autorisées aux fins d'émissions futures dans le cadre de ce régime. Le nombre total d'options en circulation au 30 juin 2010, y compris les options conventionnelles et les options de rendement accéléré, s'établissait à 7,6 millions et à 2,6 millions, respectivement.

Le tableau qui suit porte sur les activités liées aux octrois d'options d'achat d'actions en 2010. Le tableau indique également la valeur intrinsèque globale des options d'achat d'actions dans le cours, qui représente le montant qui aurait été obtenu par les titulaires d'options s'ils avaient levé leurs options le 30 juin 2010 au cours de clôture de 61,01 \$ des actions de la Compagnie.

	Nombre d'options	Options en circulation		Valeur intrinsèque globale
		Moyenne pondérée du prix de levée	Moyenne pondérée des années jusqu'à l'expiration	
	<i>En millions</i>			<i>En millions</i>
En circulation au 31 décembre 2009 ¹⁾	11,6	30,98 \$		
Octroyées	0,7	54,73 \$		
Levées	(2,1)	26,66 \$		
<i>En circulation au 30 juin 2010 ¹⁾</i>	10,2	33,74 \$	4,6	277 \$
<i>Pouvant être levées au 30 juin 2010 ¹⁾</i>	7,9	29,87 \$	3,4	245 \$

1) Les options d'achat d'actions dont le prix de levée est en dollars US ont été converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Le tableau qui suit fournit des renseignements sur la valeur et les charges pour tous les octrois d'options d'achat d'actions :

En millions, à moins d'indication contraire

Année de l'octroi	2010	2009	2008	2007	2006	2005	Total
Charge liée à la rémunération à base d'actions constatée sur la durée de service exigée ¹⁾							
Six mois terminés le 30 juin 2010	3 \$	1 \$	1 \$	- \$	- \$	S.O.	5 \$
Six mois terminés le 30 juin 2009	S.O.	6 \$	1 \$	1 \$	1 \$	- \$	9 \$
Juste valeur par unité							
À la date de l'octroi (\$)	13,08 \$	12,60 \$	12,44 \$	13,36 \$	13,80 \$	9,19 \$	S.O.
Juste valeur des octrois acquis durant la période							
Six mois terminés le 30 juin 2010	- \$	4 \$	3 \$	3 \$	3 \$	- \$	13 \$
Six mois terminés le 30 juin 2009	S.O.	- \$	3 \$	3 \$	3 \$	3 \$	12 \$
Octrois non acquis au 30 juin 2010							
Charge de rémunération non constatée	6 \$	5 \$	2 \$	1 \$	- \$	- \$	14 \$
Période de constatation restante (<i>nombre d'années</i>)	3,5	2,5	1,5	0,5	-	-	S.O.
Hypothèses							
Cours au moment de l'octroi (\$)	54,73 \$	42,14 \$	48,51 \$	52,79 \$	51,51 \$	36,33 \$	S.O.
Volatilité projetée du cours des actions ²⁾	28 %	39 %	27 %	24 %	25 %	25 %	S.O.
Durée projetée (<i>nombre d'années</i>) ³⁾	5,4	5,3	5,3	5,2	5,2	5,2	S.O.
Taux d'intérêt sans risque ⁴⁾	2,45 %	1,97 %	3,58 %	4,12 %	4,04 %	3,50 %	S.O.
Taux de dividende (\$) ⁵⁾	1,08 \$	1,01 \$	0,92 \$	0,84 \$	0,65 \$	0,50 \$	S.O.

- 1) La charge de rémunération est établie en fonction de la juste valeur à la date de l'octroi, au moyen du modèle Black-Scholes de fixation des prix de l'option reposant sur les hypothèses faisant référence à la date de l'octroi.
- 2) Selon la moyenne de la volatilité historique de l'action de la Compagnie sur une période correspondant à la durée projetée de l'octroi et de la volatilité implicite des options transigées visant les titres de la Compagnie.
- 3) Correspond à la période durant laquelle les octrois devraient être en circulation. La Compagnie utilise des données historiques pour établir des estimations relativement à la levée des options et à la cessation d'emploi des membres du personnel, et les groupes d'employés ayant des comportements historiques similaires en matière de levée d'options sont considérés séparément.
- 4) Selon le rendement implicite offert par les émissions gouvernementales de titres à coupon zéro d'une durée équivalente correspondant à la durée projetée des octrois.
- 5) Selon le taux de dividende annualisé.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Note 5 – Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite

Pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2010 et 2009, les éléments du coût (produit) net des prestations au titre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite s'établissaient comme suit :

a) Éléments du produit net des prestations au titre des régimes de retraite

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Coût des prestations au titre des services rendus	26 \$	22 \$	53 \$	44 \$
Intérêts débiteurs	210	221	418	443
Rendement prévu sur l'actif des régimes	(252)	(252)	(504)	(504)
Perte actuarielle nette constatée	1	2	2	3
Produit net des prestations	(15) \$	(7) \$	(31) \$	(14) \$

b) Éléments du coût net des prestations au titre des avantages complémentaires de retraite

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Coût des prestations au titre des services rendus	1 \$	1 \$	2 \$	2 \$
Intérêts débiteurs	5	4	8	8
Gain de compression	-	-	-	(3)
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	-	-	1	1
Gain actuariel net constaté	(1)	(1)	(1)	(2)
Coût net des prestations	5 \$	4 \$	10 \$	6 \$

En 2010, la Compagnie prévoit verser des cotisations d'environ 130 M\$ au titre de tous ses régimes de retraite, représentant en grande partie le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, tel que déterminé par les plus récentes évaluations actuarielles. La Compagnie prévoit également faire une cotisation volontaire additionnelle d'approximativement 250 M\$ afin de solidifier la situation financière du régime de retraite principal de la Compagnie, à savoir le Régime de retraite du CN. Au 30 juin 2010, la Compagnie a versé des cotisations de 106 M\$ pour tous ses régimes de retraite.

D'autres informations sont présentées à la Note 12, Régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, afférente aux États financiers consolidés annuels de la Compagnie pour 2009.

Note 6 – Impôts sur les bénéfices

La Compagnie a inscrit une charge d'impôts sur les bénéfices de 202 M\$ pour les trois mois terminés le 30 juin 2010 ainsi que de 364 M\$ pour les six mois terminés le 30 juin 2010, comparativement à 97 M\$ et à 203 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009. Les résultats de 2009 comprenaient un recouvrement d'impôts reportés de 43 M\$, dont des montants de 12 M\$ et de 15 M\$, inscrits au deuxième trimestre et au premier trimestre, respectivement, résultant de la réduction de taux provinciaux d'impôts sur les sociétés; et un montant de 16 M\$, inscrit au deuxième trimestre, découlant de la restructuration du capital d'un investissement à l'étranger.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Note 7 – Engagements et éventualités d'importance

A. Engagements

Au 30 juin 2010, les engagements totaux de la Compagnie pour l'acquisition de traverses, de rails, de wagons, de locomotives et d'autres matériel et services, de même qu'au titre de contrats de soutien et de maintenance et de licences informatiques, étaient de 819 M\$ (854 M\$ au 31 décembre 2009). De plus, en ce qui a trait à l'acquisition de l'EJ&E, la Compagnie s'est engagée à dépenser environ 100 M\$ US, au cours des deux prochaines années, au titre d'améliorations de l'infrastructure du chemin de fer ainsi que plus de 60 M\$ US, au cours des quatre prochaines années, dans le cadre d'une série d'ententes conclues avec diverses collectivités, d'un programme global de mesures volontaires d'atténuation répondant aux préoccupations des municipalités et d'autres conditions imposées par le *Surface Transportation Board* (STB). La Compagnie est également liée par des contrats avec des fournisseurs de carburant portant sur l'achat d'environ 83 % de sa consommation de carburant prévue pour le reste de 2010, 43 % de sa consommation prévue pour 2011, 32 % de sa consommation prévue pour 2012, 26 % de sa consommation prévue pour 2013 et 9 % de sa consommation prévue pour 2014, au prix du marché en vigueur à la date d'achat.

B. Événualités

La Compagnie est occasionnellement engagée dans diverses poursuites judiciaires en dommages-intérêts compensatoires, et parfois punitifs, comprenant des actions intentées au nom de divers groupes prétendus de demandeurs et des réclamations relatives à des blessures corporelles, à des maladies professionnelles et à des dommages matériels, découlant de préjudices subis par des personnes ou de dommages matériels censément causés, notamment, par des déraillements ou d'autres accidents.

Canada

Les blessures subies par les membres du personnel sont régies par la législation sur les accidents du travail de chaque province, en vertu de laquelle les membres du personnel peuvent toucher une indemnité forfaitaire ou une série de prestations échelonnées, selon la nature et la gravité de la blessure. Par conséquent, la Compagnie comptabilise les coûts liés aux accidents du travail subis par les membres du personnel selon des estimations actuarielles du coût ultime découlant de ces blessures, incluant les coûts d'indemnisation et de soins de santé et les frais d'administration de tiers. Pour tout autre litige, la Compagnie maintient des provisions et les révisé régulièrement, selon une approche au cas par cas, lorsque la perte prévue est probable et peut raisonnablement être estimée selon l'information alors disponible.

États-Unis

Les accidents du travail et les maladies professionnelles subis par les membres du personnel et les réclamations qui en découlent font l'objet d'indemnisations conformément aux dispositions de la *Federal Employers' Liability Act* (FELA), qui exige des conclusions quant à la faute par le recours au système de jury des États-Unis ou de règlements individuels, et représentent une obligation importante pour le secteur ferroviaire. À part quelques exceptions où les réclamations sont évaluées au cas par cas, la Compagnie utilise une approche actuarielle et enregistre une provision pour les coûts prévus liés aux réclamations pour les blessures corporelles, les dommages matériels et les maladies professionnelles revendiquées et non revendiquées, établie sur la base d'estimations actuarielles de leurs coûts définitifs. Une étude actuarielle exhaustive est effectuée sur une base annuelle par une firme d'actuaire indépendants pour ce qui est des réclamations relatives à des maladies professionnelles et à des maladies non professionnelles. De façon continue, la direction révisé et compare les hypothèses inhérentes à l'étude actuarielle la plus récente avec les données courantes sur l'évolution des réclamations et, s'il y a lieu, rajuste la provision.

Au 30 juin 2010, la Compagnie avait une provision totale à l'égard des blessures corporelles et autres réclamations de 375 M\$, dont 86 M\$ ont été comptabilisés à titre d'élément de passif à court terme (344 M\$ au 31 décembre 2009, dont 106 M\$ ont été comptabilisés à titre d'élément de passif à court terme).

Bien que la Compagnie estime que ces provisions sont adéquates pour toutes les réclamations engagées et en cours, on ne peut prédire avec certitude l'issue définitive des poursuites engagées et en cours au 30 juin 2010, ni celle des réclamations futures, et conséquemment, on ne peut donner aucune assurance que leur résolution n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière ou les liquidités de la Compagnie pour un trimestre ou un exercice particulier.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

C. Questions environnementales

Les activités de la Compagnie sont assujetties à un grand nombre de lois et de règlements sur l'environnement établis par les gouvernements fédéraux, provinciaux, étatiques, municipaux et locaux au Canada et aux États-Unis portant, entre autres, sur les émissions atmosphériques, les rejets dans les eaux, la production, la manipulation, l'entreposage, le transport, le traitement et l'élimination des déchets, des matières dangereuses et d'autres matières, la mise hors service des réservoirs souterrains et de surface et la contamination du sol et des eaux souterraines. L'exploitation par la Compagnie d'activités ferroviaires et d'activités de transport connexes, la possession, l'exploitation ou le contrôle de biens immobiliers et d'autres activités commerciales comportent des risques de responsabilité environnementale à l'égard à la fois des activités courantes et antérieures.

Préoccupations environnementales à l'égard de situations existantes connues

La Compagnie a identifié environ 315 sites où elle est ou pourrait être responsable de payer des frais de mesures correctives relativement à des contaminations présumées, dans certains cas conjointement avec d'autres parties potentiellement responsables, et pour lesquels elle peut être assujettie à des mesures de décontamination et des actions coercitives environnementales, y compris celles qui sont imposées par la *Federal Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act of 1980* (CERCLA) des États-Unis, également appelée la *Superfund Law*, ou des lois étatiques similaires. La CERCLA et des lois étatiques similaires, en plus d'autres lois canadiennes et américaines similaires, imposent généralement la responsabilité solidaire concernant des coûts de dépollution et d'exécution aux propriétaires et exploitants actuels et antérieurs d'un site, ainsi qu'à ceux dont les déchets ont été déchargés sur un site, sans égard à la faute ou à la légalité du comportement initial. La Compagnie a été avisée qu'elle est une partie potentiellement responsable de coûts d'étude et de nettoyage à environ 10 sites régis par la *Superfund Law* (et par des lois étatiques similaires) et pour lesquels des paiements liés aux enquêtes et aux mesures correctives ont été ou seront versés ou doivent encore être déterminés, et, dans de nombreux cas, est une parmi plusieurs parties potentiellement responsables.

Le coût ultime des correctifs liés aux sites contaminés connus ne peut être établi de façon précise, puisque la responsabilité environnementale estimée pour un site particulier peut varier selon la nature et l'étendue de la contamination, les techniques de nettoyage disponibles, la participation de la Compagnie aux frais et l'évolution des normes réglementaires en matière de responsabilité environnementale. Par conséquent, un passif est d'abord inscrit si une évaluation environnementale survient et (ou) si des mesures correctives sont probables, et si les coûts, déterminés par un plan d'action particulier en matière de la technologie à utiliser et de l'envergure de la mesure corrective nécessaire, peuvent être estimés avec suffisamment de précision. Les estimations initiales sont redressées à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

La provision de la Compagnie au titre de sites environnementaux spécifiques n'est pas actualisée et comprend les coûts liés aux mesures correctives et à la restauration de sites ainsi que les coûts de surveillance importants. Les provisions à l'égard de l'environnement, qui sont comptabilisées dans le poste Risques divers et autres de l'État consolidé des résultats, comprennent des montants au titre de sites ou de contaminants nouvellement identifiés ainsi que des rajustements des estimations initiales.

Au 30 juin 2010, la Compagnie avait une provision totale pour les charges environnementales de 106 M\$, dont 38 M\$ ont été comptabilisés à titre d'élément de passif à court terme (103 M\$ au 31 décembre 2009, dont 38 M\$ ont été comptabilisés à titre d'élément de passif à court terme). La Compagnie prévoit que la plus grande partie du passif au 30 juin 2010 sera payée au cours des cinq prochaines années. Cependant, certains coûts pourraient être payés au cours d'une période plus longue. Aucun site particulier n'est considéré comme important. Selon l'information actuellement disponible, la Compagnie estime que ses provisions sont adéquates.

Préoccupations environnementales à l'égard de situations existantes inconnues

Bien que la Compagnie estime avoir identifié tous les coûts qu'elle devra vraisemblablement engager à l'égard de questions environnementales au cours des prochains exercices, sur la base des renseignements actuels, la découverte de nouveaux faits, des changements législatifs, la possibilité de déversements et d'émissions de matières dangereuses dans l'environnement et les efforts soutenus de la Compagnie en vue d'identifier les passifs potentiels à l'égard de l'environnement liés à ses immobilisations pourraient se traduire par l'identification de coûts et de passifs additionnels. On ne peut estimer avec suffisamment de précision l'ampleur de ces passifs additionnels et des coûts qui découleraient des mesures prises pour se conformer aux lois et règlements futurs sur l'environnement et pour limiter les cas de contamination ou y remédier, et ce, pour de multiples raisons incluant :

- i) l'absence d'information technique spécifique portant sur de nombreux sites;
- ii) l'absence d'autorité gouvernementale, d'ordonnances de tierces parties ou de réclamations à l'égard de certains sites;

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

- iii) la possibilité que les lois et les règlements soient modifiés, que de nouvelles lois ou de nouveaux règlements soient adoptés, que de nouvelles technologies en matière de mesures correctives soient développées, et l'incertitude relative au moment où les travaux seront réalisés sur certains sites;
- iv) la possibilité que les coûts pour certains sites soient récupérés auprès de tierces parties.

Par conséquent, on ne peut déterminer à l'heure actuelle la probabilité que ces coûts soient engagés, ni indiquer si ces coûts seront d'importance pour la Compagnie. Ainsi, il n'y a aucune certitude que des passifs ou des coûts relatifs aux questions environnementales ne seront pas engagés dans l'avenir, qu'ils n'auront pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Compagnie pour un trimestre ou un exercice particulier ou qu'ils n'auront pas de répercussions négatives sur les liquidités de la Compagnie, bien que la direction soit d'avis que, selon les informations actuelles, les coûts liés aux questions environnementales n'auront pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière ou les liquidités de la Compagnie. Les coûts afférents à des contaminations inconnues actuelles ou futures seront provisionnés au cours de la période durant laquelle ils deviendront probables et pourront raisonnablement être estimés.

D. Garanties et indemnisations

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie, incluant certaines de ses filiales, conclut des ententes qui peuvent exiger qu'elle fournisse certaines garanties ou indemnisations, à des tiers et à d'autres, qui peuvent dépasser la durée des ententes. Il peut s'agir notamment de garanties de valeurs résiduelles de contrats de location-exploitation, de lettres de crédit de soutien et d'autres cautions ainsi que d'indemnisations d'usage pour le type d'opération ou pour le secteur ferroviaire.

La Compagnie est tenue d'inscrire un passif pour la juste valeur de l'obligation découlant de l'émission de certaines garanties à la date à laquelle la garantie est émise ou modifiée. De plus, si la Compagnie prévoit effectuer un paiement au titre d'une garantie, un passif sera enregistré dans la mesure où un passif n'a pas déjà été constaté.

i) Garantie de valeurs résiduelles de contrats de location-exploitation

La Compagnie a garanti une part de la valeur résiduelle de certains de ses éléments d'actif loués, en vertu de contrats de location-exploitation qui expirent entre 2010 et 2020, au profit du locateur. Si la juste valeur des éléments d'actif, à la fin de la durée de leurs contrats de location respectifs, est inférieure à la juste valeur estimée au moment de l'établissement du contrat de location, la Compagnie doit indemniser le locateur pour l'écart, sous réserve de certaines conditions. Au 30 juin 2010, le risque maximal que la Compagnie courait à l'égard de ces garanties était de 230 M\$. Aucun recours n'est prévu pour recouvrer des montants auprès de tiers.

ii) Autres garanties

La Compagnie, incluant certaines de ses filiales, a accordé des lettres de crédit de soutien irrévocables et d'autres cautions, émises par des institutions financières à cote de solvabilité élevée, à des tiers pour les indemniser dans le cas où la Compagnie ne respecterait pas ses obligations contractuelles. Au 30 juin 2010, la responsabilité potentielle maximale en vertu de ces garanties s'élevait à 473 M\$, dont 411 M\$ étaient pour l'indemnisation des travailleurs et d'autres avantages sociaux et 62 M\$, pour de l'équipement visé par des contrats de location et d'autres éléments. Du montant de 473 M\$ de lettres de crédit et autres cautions, 423 M\$ ont été obtenus par la Compagnie en vertu de sa facilité de crédit renouvelable de 1 G\$ US. Durant 2010, la Compagnie a accordé des garanties pour lesquelles aucun passif n'a été comptabilisé, puisque ces garanties sont liées à la performance future de la Compagnie.

Au 30 juin 2010, la Compagnie n'avait inscrit aucun passif additionnel afférent à ces garanties, car elle ne prévoit pas effectuer de paiements supplémentaires relativement à ces garanties. Les dates d'échéance de la majorité des instruments de garanties vont de 2010 à 2013.

iii) Indemnisations générales

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie a fourni des indemnisations d'usage pour le type d'opération ou pour le secteur ferroviaire, dans le cadre de diverses ententes avec des tiers, y compris des dispositions d'indemnisation en vertu desquelles la Compagnie serait tenue d'indemniser des tiers et d'autres. Les dispositions d'indemnisation sont contenues dans différents types de contrats avec des tiers, incluant, mais sans s'y limiter :

- a) des contrats accordant à la Compagnie le droit d'utiliser une propriété appartenant à un tiers, ou d'y accéder, tels que des contrats de location, des servitudes, des droits de circulation et des ententes de voie de service;

- b) des contrats accordant à autrui le droit d'utiliser la propriété de la Compagnie, tels que des contrats de location, des licences et des servitudes;
- c) des contrats de vente d'éléments d'actif et de titrisation des débiteurs;
- d) des contrats pour l'acquisition de services;
- e) des ententes de financement;
- f) des actes de fiducie, des ententes d'agence fiscale, des conventions de placement ou des ententes semblables relatives à des titres de créance ou de participation de la Compagnie et des ententes d'engagement de conseillers financiers;
- g) des ententes d'agent des transferts et d'agent chargé de la tenue des registres relativement aux titres de la Compagnie;
- h) des contrats de fiducie et autres relatifs à des régimes de retraite et d'autres régimes, y compris ceux qui constituent des fonds en fiducie pour garantir à certains dirigeants et cadres le paiement de prestations en vertu de conventions de retraite particulières;
- i) des ententes de transfert de régimes de retraite;
- j) des ententes cadres avec des institutions financières régissant les transactions portant sur des instruments dérivés; et
- k) des ententes de règlements avec des compagnies d'assurances ou des tiers en vertu desquelles un assureur ou un tiers a été indemnisé pour toutes réclamations courantes ou futures liées à des polices d'assurance, des incidents ou des événements couverts par les ententes de règlements.

Dans une mesure correspondant aux réclamations réelles en vertu de ces ententes, la Compagnie maintient des provisions qu'elle considère suffisantes pour de telles réclamations. Vu la nature des clauses d'indemnisation, le risque maximal que la Compagnie court à l'égard de paiements futurs peut être important. Toutefois, ce risque ne peut être déterminé avec certitude.

Pendant la période, la Compagnie a conclu différents types de contrats d'indemnisation avec des tiers pour lesquels le risque maximal que la Compagnie court à l'égard de paiements futurs ne peut être établi avec certitude. C'est pourquoi la Compagnie a été incapable de déterminer la juste valeur de ces garanties et n'a donc inscrit aucun passif à cet égard. Aucun recours n'est prévu pour recouvrer des montants auprès de tiers.

Note 8 – Instruments financiers

Selon les principes comptables généralement reconnus, la juste valeur d'un instrument financier désigne le prix auquel l'instrument pourrait se négocier entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. La Compagnie utilise les méthodes et hypothèses suivantes pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dont la valeur comptable est présentée au Bilan consolidé sous les postes suivants :

i) Trésorerie et équivalents, Débiteurs, Autres éléments de l'actif à court terme, Crédeurs et autres :

La valeur comptable se rapproche de la juste valeur puisque ces instruments ont une date d'échéance rapprochée.

ii) Autres éléments d'actif :

Placements : La Compagnie possède plusieurs placements sous forme de titres de participation dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur, à l'exception de certains placements comptabilisés au coût dont la juste valeur a été estimée en fonction de la quote-part de la Compagnie de l'actif net sous-jacent.

iii) Dette à long terme :

La juste valeur de la dette à long terme de la Compagnie est estimée selon les valeurs à la cote des titres d'emprunt identiques ou semblables ainsi que selon les flux monétaires actualisés aux taux d'intérêt en vigueur de titres d'emprunt dont les modalités, la notation de la société et la durée restante à l'échéance sont semblables.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON VÉRIFIÉS (PCGR aux États-Unis)

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des instruments financiers de la Compagnie aux 30 juin 2010 et au 31 décembre 2009, pour lesquels les valeurs comptables au Bilan consolidé diffèrent des justes valeurs :

<i>En millions</i>	30 juin 2010		31 décembre 2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<i>Actif financier</i>				
Placements	24 \$	116 \$	22 \$	111 \$
<i>Passif financier</i>				
Dette à long terme (y compris la tranche échéant à moins de un an)	6 555 \$	7 659 \$	6 461 \$	7 152 \$

Note 9 – Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice de base par action et le bénéfice dilué par action :

<i>En millions, sauf les données relatives au bénéfice par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Bénéfice net	534 \$	387 \$	1 045 \$	811 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	468,8	468,7	469,9	468,5
Effet des options d'achat d'actions	3,8	4,3	3,8	4,2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	472,6	473,0	473,7	472,7
Bénéfice de base par action	1,14 \$	0,83 \$	2,22 \$	1,73 \$
Bénéfice dilué par action	1,13 \$	0,82 \$	2,21 \$	1,72 \$

Le bénéfice dilué par action a été calculé selon la méthode du rachat d'actions en vertu de laquelle le produit découlant de la levée d'options dans le cours serait utilisé pour acheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période. Le nombre moyen pondéré d'options d'achat d'actions qui n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action, parce que leur inclusion aurait eu un effet d'antidilution, a été nul et 0,1 million, respectivement, pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2010, et s'est élevé à 0,4 million et à 0,7 million, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2009.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
QUELQUES STATISTIQUES FERROVIAIRES ¹⁾ (PCGR aux États-Unis)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
	<i>(Non vérifié)</i>			
Statistiques d'exploitation				
Produits marchandises ferroviaires (en millions de dollars)	1 846	1 601	3 634	3 297
Tonnes-milles brutes (TMB) (en millions)	85 129	74 556	169 119	148 113
Tonnes-milles commerciales (TMC) (en millions)	44 576	38 865	88 656	77 556
Wagons complets (en milliers)	1 182	928	2 290	1 882
Milles de parcours (Canada et États-Unis)	20 859	21 104	20 859	21 104
Effectif à la fin de la période	22 127	21 717	22 127	21 717
Effectif moyen de la période	22 019	21 827	21 750	22 043
Productivité				
Ratio d'exploitation (%)	61,2	67,3	65,1	70,8
Produits marchandises ferroviaires par TMC (en cents)	4,14	4,12	4,10	4,25
Produits marchandises ferroviaires par wagon complet (en dollars)	1 562	1 725	1 587	1 752
Charges d'exploitation par TMB (en cents)	1,50	1,61	1,56	1,74
Charge de main-d'œuvre et d'avantages sociaux par TMB (en cents)	0,49	0,55	0,52	0,59
TMB par effectif moyen (en milliers)	3 866	3 416	7 776	6 719
Carburant diesel consommé (en millions de gallons US)	88	80	179	165
Prix moyen du carburant (en dollars/gallon US)	2,43	2,00	2,41	1,99
TMB par gallon US de carburant consommé	967	932	945	898
Indicateurs de sécurité				
Taux de fréquence des blessures par 200 000 heures-personnes ²⁾	1,61	1,68	1,64	1,48
Taux d'accidents par million de trains-milles ²⁾	1,78	1,71	1,83	1,92
Ratio financier				
Ratio capitaux empruntés/capitaux investis (% à la fin de la période)	36,0	40,6	36,0	40,6

1) Inclut les données liées aux entreprises acquises à compter de la date d'acquisition.

2) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).

Certaines données statistiques et les mesures de productivité connexes sont établies à partir des données estimées alors connues et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (PCGR aux États-Unis)

	Pour les trois mois terminés le 30 juin			Pour les six mois terminés le 30 juin		
	2010	2009	Écart Fav. (défav.)	2010	2009	Écart Fav. (défav.)
	(Non vérifié)					
Produits d'exploitation (en millions de dollars)						
Produits pétroliers et chimiques	329	309	6 %	650	649	-
Métaux et minéraux	210	158	33 %	420	356	18 %
Produits forestiers	299	283	6 %	587	585	-
Charbon	155	111	40 %	287	214	34 %
Produits céréaliers et engrais	327	330	(1 %)	699	687	2 %
Intermodal	398	318	25 %	749	637	18 %
Véhicules automobiles	128	92	39 %	242	169	43 %
Total – Produits marchandises ferroviaires	1 846	1 601	15 %	3 634	3 297	10 %
Autres	247	180	37 %	424	343	24 %
Total – Produits d'exploitation	2 093	1 781	18 %	4 058	3 640	11 %
Tonnes-milles commerciales (en millions)						
Produits pétroliers et chimiques	7 680	7 114	8 %	15 544	14 641	6 %
Métaux et minéraux	4 084	2 813	45 %	7 988	6 065	32 %
Produits forestiers	7 460	6 782	10 %	14 636	13 396	9 %
Charbon	4 941	3 445	43 %	9 267	6 286	47 %
Produits céréaliers et engrais	10 447	10 049	4 %	22 561	20 607	9 %
Intermodal	9 230	8 108	14 %	17 295	15 584	11 %
Véhicules automobiles	734	554	32 %	1 365	977	40 %
	44 576	38 865	15 %	88 656	77 556	14 %
Produits marchandises ferroviaires/TMC (en cents)						
Total des produits marchandises ferroviaires par TMC	4,14	4,12	-	4,10	4,25	(4 %)
Groupes marchandises :						
Produits pétroliers et chimiques	4,28	4,34	(1 %)	4,18	4,43	(6 %)
Métaux et minéraux	5,14	5,62	(9 %)	5,26	5,87	(10 %)
Produits forestiers	4,01	4,17	(4 %)	4,01	4,37	(8 %)
Charbon	3,14	3,22	(2 %)	3,10	3,40	(9 %)
Produits céréaliers et engrais	3,13	3,28	(5 %)	3,10	3,33	(7 %)
Intermodal	4,31	3,92	10 %	4,33	4,09	6 %
Véhicules automobiles	17,44	16,61	5 %	17,73	17,30	2 %
Wagons complets (en milliers)						
Produits pétroliers et chimiques	138	125	10 %	272	253	8 %
Métaux et minéraux	249	128	95 %	489	308	59 %
Produits forestiers	107	100	7 %	210	200	5 %
Charbon	132	107	23 %	242	197	23 %
Produits céréaliers et engrais	136	130	5 %	282	262	8 %
Intermodal	364	300	21 %	690	592	17 %
Véhicules automobiles	56	38	47 %	105	70	50 %
	1 182	928	27 %	2 290	1 882	22 %
Produits marchandises ferroviaires/wagon complet (en dollars)						
Total des produits marchandises ferroviaires par wagon complet	1 562	1 725	(9 %)	1 587	1 752	(9 %)
Groupes marchandises :						
Produits pétroliers et chimiques	2 384	2 472	(4 %)	2 390	2 565	(7 %)
Métaux et minéraux	843	1 234	(32 %)	859	1 156	(26 %)
Produits forestiers	2 794	2 830	(1 %)	2 795	2 925	(4 %)
Charbon	1 174	1 037	13 %	1 186	1 086	9 %
Produits céréaliers et engrais	2 404	2 538	(5 %)	2 479	2 622	(5 %)
Intermodal	1 093	1 060	3 %	1 086	1 076	1 %
Véhicules automobiles	2 286	2 421	(6 %)	2 305	2 414	(5 %)

De telles données statistiques et les mesures de productivité connexes sont établies à partir des données estimées alors connues et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
MESURES DE CALCUL NON CONFORMES AUX PCGR – non vérifiées

Mesures de la performance rajustées

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2010, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 534 M\$, ou 1,13 \$ par action après dilution, et de 914 M\$, ou 1,93 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées pour les six mois terminés le 30 juin 2010 excluent le gain de 152 M\$, ou 131 M\$ après impôts (0,28 \$ par action après dilution) sur la cession de la subdivision d'Oakville.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2009, la Compagnie a déclaré un bénéfice net rajusté de 361 M\$, ou 0,76 \$ par action après dilution, et de 663 M\$, ou 1,40 \$ par action après dilution, respectivement. Les données rajustées pour les trois mois terminés le 30 juin 2009 excluent un recouvrement d'impôts reportés de 28 M\$ (0,06 \$ par action après dilution) comprenant des montants de 12 M\$ (0,03 \$ par action après dilution) découlant de la réduction d'un taux provincial d'impôts sur les sociétés et de 16 M\$ (0,03 \$ par action après dilution) découlant de la restructuration du capital d'un investissement à l'étranger, ainsi que l'incidence des coûts de 3 M\$, ou 2 M\$ après impôts, liés à l'acquisition de l'EJ&E. Les données rajustées pour les six mois terminés le 30 juin 2009 excluent le gain de 157 M\$, ou 135 M\$ après impôts (0,29 \$ par action après dilution), sur la cession de la subdivision de Weston, les coûts de 49 M\$, ou 30 M\$ après impôts (0,06 \$ par action après dilution) liés à l'acquisition de l'EJ&E et un recouvrement d'impôts reportés de 43 M\$ (0,09 \$ par action après dilution) comprenant des montants 27 M\$ (0,06 \$ par action après dilution) découlant de la réduction de taux provinciaux d'impôts sur les sociétés et de 16 M\$ (0,03 \$ par action après dilution) découlant de la restructuration du capital d'un investissement à l'étranger.

La direction est d'avis que le bénéfice net rajusté et le bénéfice par action rajusté sont des mesures utiles de calcul de la performance qui peuvent faciliter les comparaisons entre les périodes, puisqu'elles excluent des éléments qui ne résultent pas nécessairement des activités quotidiennes de la Compagnie et qui pourraient fausser l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Toutefois, l'exclusion de tels éléments dans le bénéfice net rajusté et le bénéfice par action rajusté ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Ces mesures rajustées ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent par conséquent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Il est conseillé au lecteur de prendre connaissance de toute l'information présentée dans les États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de 2010 de la Compagnie et les Notes afférentes. Les tableaux ci-après font le rapprochement du bénéfice net et du bénéfice par action, tels que déclarés pour les trois mois et les six mois terminés les 30 juin 2010 et 2009, et des mesures de la performance rajustées indiquées aux présentes.

<i>En millions, sauf les données relatives au bénéfice par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin 2010			Pour les six mois terminés le 30 juin 2010		
	Déclaré	Rajustements	Rajusté	Déclaré	Rajustements	Rajusté
Produits d'exploitation	2 093 \$	- \$	2 093 \$	4 058 \$	- \$	4 058 \$
Charges d'exploitation	1 280	-	1 280	2 642	-	2 642
Bénéfice d'exploitation	813	-	813	1 416	-	1 416
Intérêts débiteurs	(91)	-	(91)	(183)	-	(183)
Autres produits	14	-	14	176	(152)	24
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	736	-	736	1 409	(152)	1 257
Charge d'impôts sur les bénéfices	(202)	-	(202)	(364)	21	(343)
Bénéfice net	534 \$	- \$	534 \$	1 045 \$	(131) \$	914 \$
Ratio d'exploitation	61,2 %		61,2 %	65,1 %		65,1 %
Bénéfice de base par action	1,14 \$	- \$	1,14 \$	2,22 \$	(0,28) \$	1,94 \$
Bénéfice dilué par action	1,13 \$	- \$	1,13 \$	2,21 \$	(0,28) \$	1,93 \$

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
MESURES DE CALCUL NON CONFORMES AUX PCGR – non vérifiées

<i>En millions, sauf les données relatives au bénéfice par action</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin 2009			Pour les six mois terminés le 30 juin 2009		
	Déclaré	Rajustements	Rajusté	Déclaré	Rajustements	Rajusté
Produits d'exploitation	1 781 \$	- \$	1 781 \$	3 640 \$	- \$	3 640 \$
Charges d'exploitation	1 198	(3)	1 195	2 576	(49)	2 527
Bénéfice d'exploitation	583	3	586	1 064	49	1 113
Intérêts débiteurs	(108)	-	(108)	(220)	-	(220)
Autres produits	9	-	9	170	(157)	13
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	484	3	487	1 014	(108)	906
Charge d'impôts sur les bénéfices	(97)	(29)	(126)	(203)	(40)	(243)
Bénéfice net	387 \$	(26) \$	361 \$	811 \$	(148) \$	663 \$
Ratio d'exploitation	67,3 %		67,1 %	70,8 %		69,4 %
Bénéfice de base par action	0,83 \$	(0,06) \$	0,77 \$	1,73 \$	(0,32) \$	1,41 \$
Bénéfice dilué par action	0,82 \$	(0,06) \$	0,76 \$	1,72 \$	(0,32) \$	1,40 \$

Devise constante

Bien que la Compagnie mène ses affaires et déclare ses résultats en dollars CA, une part importante de ses produits et de ses charges d'exploitation est libellée en dollars US. Par conséquent, les résultats de la Compagnie sont affectés par les fluctuations des taux de change.

Sur une base de devise constante, le bénéfice net de la Compagnie pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2010 aurait été plus élevé d'environ 35 M\$, ou 0,07 \$ par action après dilution, et d'environ 76 M\$, ou 0,16 \$ par action après dilution, respectivement.

On obtient des résultats financiers en devise constante en convertissant les résultats libellés en dollars US de la période en cours au taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent (1,1671 pour les trois mois terminés le 30 juin et 1,2064 pour les six mois terminés le 30 juin). La présentation des résultats financiers en « devise constante » permet d'examiner les résultats sans que soit prise en compte l'incidence des fluctuations des taux de change, ce qui facilite les comparaisons entre les périodes dans l'analyse des tendances au chapitre de la performance économique. Les mesures déclarées en devise constante sont considérées comme non conformes aux PCGR, ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent par conséquent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau ci-après fait le rapprochement de l'incidence de la conversion des devises, en 2010, sur une base de devise constante :

	Bénéfice dilué par action	
	Pour les trois mois terminés le 30 juin	Pour les six mois terminés le 30 juin
Incidence réelle de la conversion des devises sur le bénéfice net en 2010, comparativement à la période correspondante de 2009	0,03 \$	0,07 \$
Taux de devise constante appliqué à l'augmentation du bénéfice net libellé en dollars US en 2010, comparativement à la période correspondante de 2009	0,04	0,09
Incidence sur le bénéfice net de 2010, sur une base de devise constante	0,07 \$	0,16 \$

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA
MESURES DE CALCUL NON CONFORMES AUX PCGR – non vérifiées

Flux de trésorerie disponibles

La Compagnie a généré des flux de trésorerie disponibles s'élevant à 465 M\$ et à 958 M\$ pour les trois mois et les six mois terminés le 30 juin 2010, comparativement à des flux de trésorerie disponibles s'élevant à 256 M\$ et à 463 M\$ pour les périodes correspondantes de 2009. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas définis de façon normalisée en vertu des PCGR et il se peut, par conséquent, qu'ils ne soient pas comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. La Compagnie estime que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile de la performance puisqu'ils démontrent la capacité de la Compagnie de générer des flux de trésorerie après paiement des dépenses en immobilisations et versement des dividendes. La Compagnie définit les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, rajustés pour tenir compte des variations du programme de titrisation des débiteurs et de la trésorerie et des équivalents attribuables aux fluctuations du taux de change, moins les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement, rajustés pour tenir compte de l'incidence des principales acquisitions, et les dividendes versés. Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme suit :

<i>En millions</i>	Pour les trois mois terminés le 30 juin		Pour les six mois terminés le 30 juin	
	2010	2009	2010	2009
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	859 \$	632 \$	1 456 \$	950 \$
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(267)	(236)	(250)	(682)
Flux de trésorerie générés, avant les activités de financement	592	396	1 206	268
<i>Rajustements :</i>				
Variation de la titrisation des débiteurs	-	-	2	68
Dividendes versés	(126)	(118)	(253)	(236)
Acquisition de l'EJ&E	-	-	-	373
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents libellés en dollars US	(1)	(22)	3	(10)
<i>Flux de trésorerie disponibles</i>	465 \$	256 \$	958 \$	463 \$